

COMMUNE DE BEAUVECHAIN

Séance du 24 juin 2024

Affaires générales

LE CONSEIL COMMUNAL

Agent traitant :	
Chef de service :	
Directeur financier :	
Directrice générale :	
Collège/Conseil :	

Affaires générales - Stratégie contre la violence envers les jeunes - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, conseiller communal du groupe NENA (Art. 13 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

D'après le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale créée en 1949, présente dans 47 états et qui vise à promouvoir les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit en Europe, **1 enfant sur 5 subirait des violences sexuelles sur son territoire, 80% de ces enfants sont des filles et 96% des bourreaux sont des hommes**. Il est difficile de connaître les chiffres exacts concernant notre pays mais ce fléau existe et doit être combattu sur tous les fronts.

Les violences ne sont pas que sexuelles, elles peuvent aussi être physiques et psychologiques et alors, à combien s'élève le chiffre des victimes et des bourreaux ?

La violence génère la souffrance et la souffrance génère la violence et ce depuis longtemps, et c'est toute notre société qui est concernée. Elle ne peut donc évoluer positivement et par là même est incapable d'accompagner objectivement et sainement ses nouvelles générations. L'explosion des dépressions, des suicides, des cancers et de bien d'autres maladies liées au mal-être, à la violence, à l'agressivité, à la surconsommation d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, d'alcool et de drogue sont des symptômes d'une société qui va mal.

Cette spirale infernale qui dure depuis des milliers d'années ne pourra s'arrêter qu'à partir du moment où des décisions fortes, intelligentes, assumées et responsables seront prises dans ce sens. Ce chantier, en réalité, compliqué, semé d'embûches et qui nécessitera beaucoup de temps et d'énergie doit être initié car les objectifs poursuivis sont à la hauteur de la difficulté de la tâche : **Le bonheur, l'équilibre et l'épanouissement de nos enfants permettront la mise en place d'une société juste et enfin Humaine.**

Le sujet de la maltraitance des enfants est tabou pour "on ne sait quelles raisons" ou parce que nous n'osons les citer mais les dénonciations, les scandales et les déclarations à répétition de ces dernières années rendent de plus en plus difficile la dissimulation de cette réalité et les cas médiatiques tels que « Camille Kouchner et son livre la Familia Grande » ou « l'affaire Jeffrey Epstein » ont mis ou remis au-devant de la scène la maltraitance des enfants et adolescents en faisant la « Une » des médias, et en nous rappelant par la même des cas plus proches de chez nous, restés, en réalité, irrésolus tels que les affaires « Dutroux », « Outreau » ou « Zandvoort », réalités crues d'une société incapable de protéger ses enfants.

Et maintenant, pourquoi amener ce sujet au Conseil Communal ?

- Les violences envers les enfants existent et les chiffres sont probablement sous-évalués, des mesures sont prises depuis longtemps par nos autorités supérieures et pourtant rien ne change. Au contraire, les chiffres sont alarmants car depuis la crise du Covid en 2020, cette violence s'est accrue, le nombre de plaintes explose et les cas non dénoncés doivent être majoritaire.

- La création d'Internet et sa vulgarisation ont facilité la diffusion sans limite d'images et de vidéos en tout genre sur toute la planète, avec un contrôle difficile ou parfois manquant de volonté de la part des autorités, sur des sujets tels que la violence extrême, la pornographie, la pédopornographie. En effet, la quantité d'images violentes en tout genre explose et celles-ci, à la différence du passé, sont accessibles à tous, rendant de la sorte, encore plus compliqué le discernement, et concernant les jeunes, leur développement équilibré et progressif, la réalité virtuelle aggravant encore la connexion au réel, les transportant dans des mondes irréels, inventés de toute pièce, alors que leurs cerveaux sont en plein développement et donc prédisposés à intégrer tous types d'informations, qu'elles soient réelles ou non.
- L'accès aux médias divers et variés et aux réseaux sociaux accentue encore la difficulté d'encadrer cette problématique sociétale car même si ces modes de communication peuvent faire avancer les débats et les combats sociétaux, ils contribuent à son contraire quand ils sont utilisés à mauvais escient.
- L'apparition des réseaux sociaux et la communication directe et mensongère ou fabriquée à travers les « AMIS », déconstruit complètement les relations humaines qui, auparavant nécessitaient d'un contact direct entre individus.
- Nous ne faisons pas exception à la règle et à Beauvechain, dans des proportions relativement similaires aux autres communes, de nombreux enfants subissent des violences et si leur espoir est d'attendre des solutions provenant des pouvoirs supérieurs, ils auront alors tout le temps de devenir des adultes, et à leur tour, pour une partie d'entre eux, de répéter la même histoire.
- Si des pouvoirs régionaux, fédéraux et européens ne sont pas capables d'endiguer ce fléau, il est de notre devoir, au niveau communal, de mettre tout en œuvre, avec les leviers que nous avons à notre disposition, pour combattre ce cancer qui ronge notre société. Nous ne perdons rien à tenter la chose, et si nous perdons quelque chose, c'est que le combat a d'autant plus de raisons d'être mené.
- L'autorité communale est la plus proche de ses citoyens, elle est donc la mieux placée pour détecter les problèmes ponctuels et de tâcher de les résoudre. La mise en place d'outils d'accompagnement au niveau local, adaptables, agiles et proches des enfants et des parents semble être le chemin le plus pertinent à suivre.
- Les écoles de Beauvechain accueillent, 5 jours par semaine, la majorité des enfants de la commune, l'Ecole est leur deuxième maison, elle doit jouer un rôle dans l'accompagnement et la protection des enfants sur des thèmes aussi sensibles.
- Les solutions aux problèmes locaux sont locales car il est bien plus facile de repérer un enfant en souffrance quand on le côtoie au quotidien.

Il s'agit bien évidemment d'un sujet excessivement complexe, brûlant, délicat mais surtout urgent, et c'est pour ces raisons que cette motion est présentée car nous ne pouvons continuer de nous voiler la face et faire abstraction de cette situation. Nous allons y travailler, sans nous donner de limites.

Ne pas résoudre la problématique de la violence envers nos enfants poussera notre société à répéter les mêmes erreurs et à ne jamais sortir de ce cercle vicieux qui dure depuis si longtemps. De plus, il est plus facile d'accompagner un enfant dans son développement durant ses 12 premières années de vie, qu'avoir à soigner ses blessures ou celles qu'il générera, quand il sera devenu adulte, et ce, durant toute sa vie. Et si la société n'est pas capable de protéger ses enfants, elle le sera encore moins pour soigner leurs blessures une fois adultes.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- Article 1. **De créer et mettre en place un groupe de travail** réunissant des professionnels et organismes spécialisés dans ce domaine (psychologues, sociologues, pédopsychiatres, enseignants, etc.) qui aura comme objectif : l'élaboration d'une **stratégie de lutte contre la violence, d'accompagnement des jeunes et de l'approche des jeunes et du net** au sein de la commune et sa mise en œuvre.
- Article 2. De charger le collège du suivi de cette décision afin de pouvoir être mise en application le plus rapidement possible.